

cerne le paiement direct aux producteurs, advenant que le prix de vente du beurre, établi par l'Office, dépasse le prix d'achat de 59c. la livre au cours de l'année de soutien.

Il est évident que cette nouvelle politique représente une entreprise administrative imposante, et pour qu'elle réussisse, il faudra la collaboration de tous les intéressés, qu'il s'agisse des producteurs ou des conditionneurs, car tous bénéficieront en fin de compte de la mise en pratique efficace de cette politique. Seule la collaboration entière des intéressés assurera l'expédition prompte et exacte des paiements aux producteurs.

Le programme que nous sommes à la veille de mettre en pratique est destiné à apporter la stabilité économique à l'industrie laitière et à assurer au pays des réserves suffisantes de produits laitiers pour tous les consommateurs canadiens. Si jamais la situation de l'offre change au point où il devienne nécessaire d'importer du beurre, ces importations se feront par l'intermédiaire d'une agence gouvernementale afin d'éviter toute désorganisation du programme de soutien des produits laitiers.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de remercier mes députés de ce côté-ci de la Chambre de m'avoir poussé et ceux d'en face de m'avoir entraîné. J'espère que notre politique laitière a franchi une nouvelle étape qui améliorera les conditions de vie des producteurs laitiers et rendra plus sûr l'approvisionnement de ces produits sans aucun danger pour les consommateurs canadiens.

**M. Clément Vincent (Nicolet-Yamaska):** Monsieur l'Orateur, j'ai été très heureux d'entendre le ministre de l'Agriculture annoncer la nouvelle politique laitière qui doit être mise en vigueur la semaine prochaine. Puisque le ministre a fait sa déclaration dans les deux langues, il conviendrait peut-être que je réponde en français et en anglais.

Tout d'abord, je tiens à dire, monsieur l'Orateur, que le Parlement, le pays et tous les citoyens reconnaissent qu'une opposition efficace a réussi à faire adopter une politique qu'elle préconise depuis un an. (*Exclamations*)

• (3.00 p.m.)

**L'hon. M. Ricard:** Nous les avons convaincus.

[*Français*]

**M. Vincent:** En effet, monsieur l'Orateur, si nous nous en souvenons, au cours de l'an dernier, nous, de ce côté-ci de la Chambre, avions établi un programme demandant au gouvernement d'accorder un prix minimum de \$4 les 100 livres pour le lait industriel. Conformément à ce programme, nous avions présenté à la population canadienne l'établissement du

prix minimum de \$4 les 100 livres. A ce moment-là, si l'on s'en souvient, nous avons entendu nos honorables amis d'en face dire que cela n'avait aucun sens, qu'il était impossible de réaliser un tel projet.

Nous avons continué à le réclamer et, pour ce faire, nous avons eu l'appui des organisations agricoles du pays, ainsi que celui de toute la population. Nous avons continué à le réclamer jusqu'à aujourd'hui et il faut maintenant reconnaître que le travail continu de l'opposition a réussi à obtenir ce qu'elle réclamait depuis 12 mois.

Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Greene) nous a parlé, tout à l'heure, de la politique laitière de l'an dernier.

Vous vous souviendrez sans doute que l'an dernier, dès l'annonce de cette nouvelle politique, nous nous sommes levés pour protester contre certaines choses que comportait cette politique. Par la suite, et là encore, l'opposition a eu raison. Au fait, des producteurs laitiers canadiens se sont vus dans l'obligation de dire, récemment, dans un télégramme adressé à l'honorable ministre de l'Agriculture, et à d'autres membres du cabinet, ainsi qu'à quelques nouveaux experts en industrie laitière, plus précisément les honorables députés d'Hochelaga et de Mont-Royal (MM. Pelletier et Trudeau), que la politique de l'an dernier était insuffisante, qu'elle n'avait pas atteint le prix fixé par le gouvernement, soit \$3.50 les 100 livres.

Dans le nouveau programme de cette année, on nous parle d'un prix moyen de \$4 les 100 livres. Monsieur l'Orateur, laissez-moi vous dire immédiatement que ce n'est pas un prix moyen que le cultivateur désire, mais un prix minimum. Il est humainement impossible de faire le calcul de tous les chiffres, qui nous ont été donnés par le ministre, mais une chose certaine, c'est qu'au cours de la fin de semaine, nous allons analyser cette nouvelle politique. Si elle accorde vraiment un prix minimum de \$4 les 100 livres au producteur laitier, nous serons les premiers à féliciter l'actuel ministre de l'Agriculture. Par ailleurs, si cette nouvelle politique n'assure pas un prix minimum, bref, qu'elle assurera seulement un prix moyen, ceci ne sera pas satisfaisant pour les producteurs laitiers canadiens.

Le ministre a également signalé le manque de produits laitiers. Au fait, nous savons que cette année, la production laitière nationale accusera une baisse de 500,000,000 de livres. Nous savons également qu'on manque de beurre au pays, actuellement. Au fait, pas plus tard que ce matin, je recevais un appel téléphonique d'un marchand qui, depuis la semaine dernière, s'adresse au ministère de